

Séance du 22 décembre 2010

Présents : M. W. Draps, Bourgmestre-Président ;
M. S. de Patoul, M. D. De Keyser, Mme A.C. d'Ursel, M. J.-C. Laes, Mme B. de Spirlet, Mme A.-M. Claeys-Matthys,
Mme C. Dejonghe, M. P. van Cranem, Echevins ;
M. B. Cerexhe, M. C. Vanhee, M. E. Kesteloot, M. C. Carels, Mme C. Persoons, M. D. Harmel,
Mme M. Willame-Boonen, Mme C. Renson, M. P. Lefèvre, M. V. Jammaers, Mme J. Raskin, Mme P. de Bergeyck,
Mme C. Sallé, Mme F. de Callatay-Herbiet, M. F. Liégeois, Mme D. Servais, Conseillers communaux ;
M. G. Mathot, Secrétaire communal.

Budget de l'exercice 2011

LE CONSEIL, en séance publique,

Vu la circulaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 20.07.2010 relative à l'élaboration des budgets et des plans pluriannuels de gestion de l'exercice 2011 des communes de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Vu la nouvelle loi communale, telle que modifiée par dispositions fédérales et régionales, notamment les articles 252, 255, 259 et suivants, d'une part, en matière d'équilibre budgétaire et, d'autre part, en matière de charges et de dépenses ainsi que de recettes communales ;

Vu l'avis favorable rendu le 13.12.2010 par la Commission d'avis instituée par l'article 12 de l'arrêté royal du 02.08.1990 susmentionné portant le règlement général de la comptabilité communale ;

Vu la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins du 13.12.2010 portant arrêt du projet de budget de l'exercice 2011 ;

DECIDE par 23 voix pour et 2 abstentions (Mme C. Renson et M. P. Lefèvre, conseillers communaux), d'arrêter le budget de l'exercice 2011 comme suit :

<u>Service ordinaire :</u>		
<u>En exercice propre</u>		<u>EUR</u>
<u>y compris prélèvements fonctionnels :</u>		
Total des recettes	+	64.771.199,56
Total des dépenses	-	64.467.238,94
Résultat : boni	+	303.960,62
<u>En exercices antérieurs :</u>		
Total des recettes	+	6.455.683,77
Total des dépenses		0,00
Résultat : boni	+	6.455.683,77
<u>En prélèvements généraux (060) :</u>		
Total des recettes		0,00
Total des dépenses	-	374.500,00
Différence	-	374.500,00
<u>En exercices cumulés :</u>		
Total des recettes	+	71.226.883,33
Total des dépenses	-	64.841.738,94
Résultat : boni	+	6.385.144,39
<u>Service extraordinaire :</u>		
<u>En exercice propre</u>		<u>EUR</u>
<u>y compris prélèvements fonctionnels :</u>		
Total des recettes	+	14.476.498,44
Total des dépenses	-	14.476.498,44
Résultat : équilibre		0,00
<u>En exercices antérieurs :</u>		
Total des recettes	+	966.007,98
Total des dépenses		0,00
Résultat : boni	+	966.007,98
<u>En prélèvements généraux (060) :</u>		
Total des recettes		0,00

Total des dépenses		0,00
Différence		0,00
<u>En exercices cumulés :</u>		
Total des recettes	+	15.442.506,42
Total des dépenses	-	14.476.498,44
Résultat : boni	+	966.007,98

POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Pierre, le 23 décembre 2010

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Pour le Bourgmestre :
L'Echevin délégué,